



INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS COMPARES
AU 31 MARS 2019

(unité : en 1000 DT)

LIBELLES	1er	1er	au	au	au	Variations Mars 2019 / Mars 2018
	Trimestre 2019	Trimestre 2018	31.03.2019	31.03.2018	31.12.2018	
1- Produits d'exploitation bancaire	301 194	227 467	301 194	227 467	1 075 018	32,4%
a- Intérêts	241 802	175 794	241 802	175 794	850 802	37,5%
b- Commissions en produits	27 442	23 897	27 442	23 897	110 272	14,8%
c- Revenus du portefeuille titres-commercial	8 249	7 610	8 249	7 610	27 246	8,4%
d- Revenus du portefeuille d'investissement	23 701	20 166	23 701	20 166	86 698	17,5%
2- Charges d'exploitation bancaire	151 564	113 389	151 564	113 389	521 265	33,7%
a- Intérêts encourus	150 912	112 891	150 912	112 891	518 399	33,7%
b- Commissions encourues	652	498	652	498	2 866	30,9%
3- Produit net bancaire	149 630	114 078	149 630	114 078	553 753	31,2%
4- Autres produits d'exploitation	208	146	208	146	792	42,5%
5- Charges opératoires, dont :	66 142	58 266	66 142	58 266	266 038	13,5%
a- Frais du personnel	47 187	43 334	47 187	43 334	196 387	8,9%
b- Charges Générales d'exploitation	16 354	13 073	16 354	13 073	60 535	25,1%
6- Structure du portefeuille			1 562 037	1 681 022	1 542 036	-7,1%
a- Portefeuille titres-commercial			9 807	159 967	3 694	-93,9%
b- Portefeuille d'investissement			1 552 230	1 521 055	1 538 342	2,0%
7- Encours des crédits apparaissant au bilan			9 576 572	8 947 702	9 259 078	7,0%
8- Encours des dépôts, dont :			7 751 143	7 562 327	7 799 985	2,5%
a- Dépôts à vue			2 179 772	2 138 668	2 189 348	1,9%
b- Dépôts d'épargne			2 675 684	2 584 263	2 673 161	3,5%
9- Emprunts et ressources spéciales			617 798	515 316	624 767	19,9%
10- Capitaux Propres *			1 152 267	976 205	976 621	18,0%

* Compte non tenu du résultat de la période

** Chiffres à soumettre à l'approbation de l'AGO du 29/04/2019

NOTES AUX INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

DE LA BNA ARRETES AU 31 MARS 2019

BASES RETENUES POUR L'ELABORATION DES INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS ARRETES AU 31 MARS 2019

Les indicateurs arrêtés au 31 Mars 2019 ont été établis en appliquant les principes et conventions comptables prévus par le décret n°96-2459 du 30 décembre 1996 portant approbation du cadre conceptuel de la comptabilité et des principes comptables prévus par les normes comptables sectorielles des établissements bancaires.

Ces principes et conventions comptables concernent principalement les règles suivantes :

1- Règles de prise en compte des produits

Les produits perçus et comptabilisés d'avance et qui concernent des périodes postérieures à la date d'arrêté des indicateurs n'ont pas été constatés dans les produits d'exploitation bancaire.

Les intérêts et commissions bancaires courus et non échus sont inclus dans les produits d'exploitation bancaire.

2- Règles de comptabilisation des charges

Les charges d'intérêts et les commissions décaissées et qui concernent des périodes postérieures à la date d'arrêté des indicateurs ne sont pas prises en compte dans les charges d'exploitation bancaire.

Les charges non décaissées, mais encourues à la date d'arrêté, sont constatées dans les charges d'exploitation bancaire.

AUTRES NOTES EXPLICATIVES

1- Structure du portefeuille - titres

Le portefeuille - titres est classé en deux catégories. Le portefeuille – titres commercial et le portefeuille d'investissement.

Le portefeuille titres - commercial comprend les titres acquis avec l'intention de les céder à court terme.

Le portefeuille d'investissement comprend les titres acquis avec l'intention de les conserver jusqu'à l'échéance ainsi que ceux dont la possession durable est estimée utile pour l'activité de la Banque.

L'encours du portefeuille titres est présenté net des provisions.

2- Encours des crédits

Les encours de crédits sont composés des comptes débiteurs, des autres concours à la clientèle, des crédits sur ressources spéciales et des créances agricoles abandonnées et prises en charge par l'Etat.

Ces encours sont présentés compte tenu des créances rattachées et nets des intérêts et agios réservés, des provisions sur les créances et des intérêts perçus d'avance.

3- Encours des dépôts

Les dépôts sont présentés compte tenu des dettes rattachées

4- Emprunts et ressources spéciales

Les emprunts et ressources spéciales sont présentés compte tenu des dettes rattachées

5- Capitaux propres

Le résultat au 31.12.2018 n'est pas inclus aux capitaux propres présentés à la même date.

Les résultats enregistrés au 31.03.2019 et au 31.03.2018 ne sont pas inclus aux capitaux propres présentés aux mêmes dates.

FAITS MARQUANTS A LA FIN DU PREMIER TRIMESTRE 2019

- L'encours des créances sur la clientèle a atteint **9.576** millions de dinars au 31.03.2019 contre **8.948** millions de dinars au 31.03.2018, enregistrant ainsi une augmentation de **7%**.
- Les dépôts de la clientèle ont enregistré, entre Mars 2018 et Mars 2019 une augmentation de **189** millions de dinars, soit un taux d'accroissement de **2,5%**.
- Les produits d'exploitation bancaire ont atteint **301** millions de dinars au 31.03.2019 contre **227** millions de dinars au 31.12.2018, enregistrant une augmentation de **74** millions de dinars, soit un taux d'accroissement de **32,4%**.
- Les charges d'exploitation bancaire ont enregistré une augmentation de **38** millions de dinars, passant de **113** millions de dinars au 31.03.2018 à **151** millions de dinars au 31.03.2019, soit un taux de progression de **33,7%**.
- Le produit net bancaire s'est établi à **150** millions de dinars au 31.03.2019 contre **114** millions de dinars au 31.03.2018, enregistrant ainsi une augmentation de **31,2%**.
- Le montant total des charges opératoires a progressé de **13,5%** entre Mars 2018 et Mars 2019 passant de **58** millions de dinars au 31.03.2018 à **66** millions de dinars au 31.03.2019.